

## Communiqué de presse

---

### **Morges lance une démarche participative pour l'aménagement de l'espace Prairie-Nord/L'Eglantine**

---

**La Municipalité de la Ville de Morges a choisi de mettre en place une démarche participative pour l'aménagement du site Prairie-Nord/L'Eglantine. Ce site doit répondre aux besoins de Morges et de son développement, notamment par la création de logements à mixité sociale et fonctionnelle ainsi que d'équipements publics de types scolaires, sportifs ou culturels. L'aménagement de cet espace va permettre de relier le secteur Nord-Ouest morgien aux secteurs gare et centre-ville. Etant donné l'importance de ces nouvelles liaisons, la Ville souhaite soumettre l'aménagement de ce périmètre à un processus participatif.**

#### **Bref rappel historique**

La volonté communale d'avoir une belle parcelle plate pour installer des équipements publics, notamment sportifs, est très ancienne. C'est la raison pour laquelle la Commune a acheté, en 1987, la parcelle L'Eglantine.

#### **Le périmètre Prairie-Nord/L'Eglantine**

Un des points forts du développement de l'espace Prairie-Nord/L'Eglantine est la volonté de réaliser un quartier durable sur L'Eglantine pour entre autres renforcer le lien social, développer une mixité sociale et fonctionnelle, en cohérence avec l'Objectif logement de la Ville et dans le respect du projet d'agglomération Lausanne-Morges. Les enjeux pour les porteurs du projet sont de placer les futurs habitants au centre de leur attention, de favoriser la mobilité douce, respecter l'environnement, bref de construire un morceau de ville qui offre une bonne qualité de vie.

#### **Pourquoi une démarche participative ?**

Il existe une volonté politique forte de faire de la participation un facteur de qualité des projets urbanistiques, c'est un nouveau mode de gouvernance qui permet de présenter à la population et aux associations les intentions de la Municipalité et de ses partenaires, de même que les enjeux du projet tels que vivre ensemble, les espaces publics, la mobilité douce et l'environnement. Le processus participatif offre plus de transparence et donne la possibilité aux acteurs de s'approprier le projet et de s'y reconnaître.

#### **Comment va se dérouler la démarche**

La démarche va se dérouler en différentes étapes avec un premier atelier destiné aux associations et un second pour la population organisé un samedi et précédé par un safari urbain comprenant une série d'activités ludiques et didactiques, notamment pour les jeunes et les enfants sur le site de Prairie-Nord/L'Eglantine.

Ensuite, il y aura une restitution commune pour les associations locales et les habitants pour terminer avec une exposition et une présentation publique le jour de la mise à l'enquête du PPA Prairie-Nord/L'Eglantine.

### **Morges dialogue**

Il est important que les Morgiennes et Morgiens puissent suivre cette démarche et rester informés. Pour y parvenir, il est nécessaire que le processus ait une identité claire, qui pourra être reprise pour d'autres démarches actives. La Municipalité a donc opté pour : Morges dialogue. Ainsi, dorénavant, la population pourra retrouver toutes les informations relatives à la démarche sur une plateforme internet spéciale, accessible soit par le site de [morges.ch](http://morges.ch) ou sous l'adresse [www.morgesdialogue.ch](http://www.morgesdialogue.ch). Elle présente la démarche, les actualités et donne la possibilité à la population de s'inscrire à l'atelier.

La Municipalité

**Morges, le 29 octobre 2014**

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, tél. +41 (0)78 744 77 09

M. Yves Paccaud, municipal, tél. +41 (0)21 804 96 70

Mme Natacha Litzistorf, animatrice responsable, Equiterre, tél. +41 (0)79 647 99 85

M. Jean Stocker, chef de projet, Losinger Marazzi, tél. +41 (0) 79 688 85 41

---